MAGAZINE D'INFORMATIONS TRIMESTRIEL
54
OCTOBRE 2022

le fil SUD ESTUAIRE

ADAPTO ESTUAIRE CORSEPT :
ANTICIPER LE DEVENIR DU TERRITOIRE

Sud Estuaire
communauté de communes

Corsept · Frossay · Paimboeuf · Saint-Brevin-les-Pins · Saint-Père-en-Retz · Saint-Viaud

Retour en images

5 juillet : la voie verte de Frossay inaugurée

Les cyclistes peuvent maintenant relier en toute sécurité le centre-bourg de Frossay au Migron grâce à ce nouveau tracé de 2,5 km pensé pour favoriser la mobilité douce.

21 juillet : inauguration du point accueil vélo à Saint-Brevin-les-Pins

La place Bougainville est le carrefour de plusieurs itinéraires cyclables, notamment La Loire à Vélo, dont il est le point de départ et d'arrivée. La CCSE a ainsi réaménagé ce lieu afin d'accueillir dans les meilleures conditions les cyclotouristes et locaux de plus en plus nombreux à fréquenter ces circuits.

16 septembre : le contrat eau signé avec Pornic Agglo

Les élus communautaires étaient à Pornic Agglo pour signer le Contrat Territorial Eau qui lie les 2 territoires avec les partenaires que sont la Région des Pays de la Loire, le Département de Loire-Atlantique, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, Atlantic´Eau et les services de l'État. Ce contrat a pour objectif de restaurer la qualité de l'eau sur le territoire en lien avec l'article Ça vous intéresse de ce magazine.

Edito

Sommaire

Événements 4

Le dispositif PIG “Habiter mieux en Pays de Retz” reconduit
École intercommunale de musique : les Beatles à l’honneur
Octobre Bleu : du 3 au 31 octobre 2022

Coup d’envoi 5

Vélila : le service de location de vélos électriques arrive en Sud Estuaire !

Dossier 6

Projet de territoire : des actions concrètes

Ça vous intéresse 10

Adapto Estuaire Corsept : anticiper le devenir du territoire
Patrimoine : partager ses souvenirs

Vivre l’intercommunalité 13

Assainissement non collectif : des subventions allouées par la CCSE
Saison estivale : un bilan satisfaisant

Environnement 15

Les travaux à la déchèterie de St-Brevin ont commencé
De nouvelles filières de tri en déchèteries à partir de 2023

Yannick Morez,
Président de la Communauté de Communes Sud Estuaire

Après une saison estivale particulière, la rentrée a débuté avec des nouvelles contraintes liées à la situation politique internationale.

La sécheresse de cet été a démontré que nos réserves en eau n’étaient pas inépuisables et que chacun, collectivités comme habitants, devront la préserver et surtout éviter de la polluer. C’est un point important qui fait partie du Contrat Territorial Eau que nous avons signé à la rentrée avec Pornic Agglomération pour mutualiser des études, des moyens humains et des travaux sur nos zones humides et nos cours d’eaux.

Cette rentrée est surtout marquée par l’augmentation importante des coûts de l’énergie. Collectivités, entreprises et particuliers sont en première ligne. Notre piscine intercommunale Aquajade restera ouverte pour tous, avec probablement un degré de moins dans l’eau, nos services administratifs baisseront la température d’un degré et nous continuerons à investir dans nos bâtiments intercommunaux pour réduire les consommations. Bien sûr, la CCSE va continuer à vous aider par l’intermédiaire du Programme d’Intérêt Général à lutter contre la précarité énergétique.

Notre projet de territoire, validé dès avril 2021, se déroule dans tous les domaines pour le bien grandir, le bien vivre et le bien vieillir ensemble. Récemment, nous avons adopté notre projet éducatif de territoire qui va permettre à tous les acteurs de l’enfance de travailler ensemble. Ceci revêt un caractère important surtout en ce mois d’Octobre Bleu où les relations et actions intergénérationnelles permettent des rencontres inoubliables.

Notre territoire continue d’évoluer et reste très dynamique aussi bien sur le plan économique que culturel ou sportif.

Continuons à le faire vivre avec nos différences, nos spécificités pour le bien vivre ensemble.

LE DISPOSITIF PIG
“Habiter mieux en Pays de Retz” reconduit

Pour lutter contre la précarité énergétique et favoriser le maintien à domicile des personnes âgées, à mobilité réduite ou handicapées, le Pays de Retz, avec le soutien de la CCSE, a lancé un Programme d’Intérêt Général (PIG) via une convention signée avec l’ANAH. Le dispositif a été renouvelé par les élus du PETR (Pôle d’Équilibre Territorial et Rural) à compter du 1er juillet 2022 et va perdurer jusqu’au 31 décembre 2023. Il permet aux propriétaires occupants ou bailleurs, sous conditions de ressources, de bénéficier de solutions pour financer leurs travaux ainsi qu’un accompagnement personnalisé assuré par Citémétrie.

CONTACT

Citémétrie 02 85 52 34 39
pig.petr-paysderetz@citemetrie.fr
Permanences :
- *le 2ème jeudi de chaque mois de 9h30 à 12h30 à la mairie de St-Brevin-les-Pins*
- *le 2ème jeudi de chaque mois de 14h à 17h à France Services à Paimboeuf*

Rappel : participez au Défi énergie et eau Sud Estuaire

Il n’est pas trop tard pour vous inscrire au concours d’économies de chauffage, d’électricité et d’eau ! L’objectif est de créer des équipes constituées de plusieurs foyers et de leur proposer de mettre en place de petits gestes ou réflexes pour réduire les factures d’énergie. Le Défi Déclics proposé par la CCSE débutera le 1er décembre 2022 pour se terminer le 30 avril de l’année suivante.

PLUS D’INFOS

https://defis-declics.org/fr/mes-defis/defi-energie-et-eau-sud-estuaire/

ÉCOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE :
les Beatles à l’honneur

Les amateurs de rock et de pop rock anglaise ne vont manquer cet événement sous aucun prétexte !

Le concert des professeurs de l’école intercommunale de musique aura lieu le samedi 12 novembre à 20h30 à la salle Étoile de Jade de Saint-Brevin-les-Pins. Cette soirée sera exclusivement consacrée au répertoire des Beatles ! Les 25 professeurs de l’école intercommunale de musique vont revisiter les chansons des quatre garçons dans le vent dans différents styles, allant de la musique baroque au rock, en passant par le jazz. Ce concert est en partenariat avec la maison des jeunes de Saint-Brevin et Cinéjade. Gratuit, sur réservation sur le site saint-brevin.fr

> En amont de cet événement, est prévue la projection du film Yesterday *de Danny Boyle le jeudi 10 novembre à 20h30.*

Octobre Bleu : du 3 au 31 octobre 2022

Chaque année, la CCSE met à l’honneur les seniors via sa participation à la « Semaine Bleue » nationale qu’elle décline durant tout le mois d’octobre. Les évènements organisés sont coordonnés par le GUIPA CLIC et le CSC Mireille Moyon. Les associations et prestataires partenaires proposent à cette occasion de nombreuses animations : marche intergénérationnelle, loto, escape game, thé dansant, ateliers numériques et créatifs, spectacles, projections de films… C’est aussi l’occasion de montrer à un large public le travail réalisé par les professionnels ainsi que les bénévoles qui interviennent auprès des personnes âgées accueillies en établissements. Les animations, gratuites pour la plupart, sont ouvertes à tous. N’hésitez pas à y participer !

> Programme en ligne sur ww.cc-sudestuaire.fr

VÉLILA : le service de location de vélos électriques arrive en Sud Estuaire !

Les habitants de la CCSE vont pouvoir bénéficier de l'offre Vélila. Ce service de location permet de profiter d'un vélo à assistance électrique (VAE) et de favoriser les mobilités douces !

Le service de location Vélila vous permet de tester ce mode de transport pendant une période allant de 1 mois à 12 mois. Une flotte de 50 VAE devrait être proposée aux habitants du Sud Estuaire d'ici la fin du mois d'octobre. Pour en bénéficier, il faudra respecter les conditions suivantes :

- Résider dans l'une des 6 communes partenaires (vous devrez fournir un justificatif de domicile et une copie de votre carte d'identité)
- Être âgé de 18 ans minimum
- Avoir souscrit une assurance responsabilité civile
- Une seule location est possible par foyer

Les tarifs Vélila pour un vélo classique à assistance électrique

Durée de location	Plein tarif	Tarif social*
1 mois	35 €	17,50 €
3 mois	84 €	42 €
6 mois	150 €	75 €
12 mois**	250 €	125 €

** Sous conditions de ressources.*

> La réservation pourra se faire en ligne : https://www.loire-atlantique.fr/44/deplacements/velila-service-de-location-de-velos-electriques/c_1352507

Fin de l'aide à l'achat d'un vélo pour 2022

Depuis 2021, dans le cadre de sa compétence Mobilité, la CCSE a mis en place une aide à l'achat d'un vélo mécanique ou électrique pour les habitants des 6 communes du territoire. Fort de ce succès, le dispositif a été reconduit en 2022 avec un budget doublé s'élevant à 30 000 €. Ce budget étant désormais atteint depuis la mi-août, l'aide est clôturée pour cette année. Durant cette opération, 203 dossiers ont été examinés et 154 validés. L'aide accordée par usager a ainsi été de 200 € en moyenne pour financer l'achat de vélos principalement électriques.

OT-Saint-Brevin©Jeremylehanin

PROJET DE TERRITOIRE : des actions concrètes

Dès avril 2021, les élus communautaires ont validé le projet de territoire, fixant les priorités stratégiques pour le mandat en cours (2020-2026). Ce projet met en cohérence les actions à mener dans de nombreux domaines et donne la ligne directrice à suivre par les services. L'heure est maintenant à l'opérationnel et au concret.

Les actions présentées ci-après relèvent :

- Pour le GUIPA-CLIC, de l'axe « Prévenir et Accompagner »
- Pour l'école de musique, de l'axe « Bien vivre ensemble »
- Pour le Relais Petite Enfance, de l'axe « Bien grandir ».

"Ainsi, la CCSE joue pleinement son rôle d'animateur du territoire, grâce à la mise en réseau et à la construction de partenariats nouveaux avec les acteurs locaux",

explique Laure Bouchereau, Directrice générale des services de la CCSE.

PRÉVENIR ET ACCOMPAGNER
grâce au soutien des aidants par le GUIPA-CLIC

L'EHPAD "Mer et Pins" à Saint-Brevin, est à l'initiative de deux projets complémentaires : Les ateliers des aidants et le Café des aidants. L'établissement a fédéré plusieurs partenaires dont le GUIPA-CLIC pour faire aboutir ces actions autour du soutien psychologique envers les aidants.

"L'objectif est de soutenir et d'accompagner les aidants dans leur rôle en les informant et en les rassemblant pour qu'ils aient une meilleure connaissance de leurs droits, de leurs obligations. C'est aussi l'occasion de rompre leur isolement et qu'ils prennent du temps pour eux. En effet, apporter une aide régulière à un proche en situation de perte d'autonomie génère bouleversements et questionnements", développe Lydie Jampolsky, coordinatrice responsable du GUIPA-CLIC.

Pour tenter de répondre à cet objectif, des ateliers, des conférences ainsi qu'un café des aidants ont été mis en place une fois par mois, depuis le mois de septembre 2022. Parmi les thématiques abordées lors des conférences à venir : la perte d'autonomie physique et son adaptation, faire face aux troubles du comportement, comment conserver son rythme de vie… Les ateliers sont quant à eux davantage axés sur le bien-être avec des rendez-vous autour de la relaxation, de la nutrition, de l'activité physique pour l'aidant et l'aidé… Ces événements sont animés par des psychologues et des professionnels jusqu'au mois de juillet prochain.

PLUS DE RENSEIGNEMENTS
06 13 89 91 41
sandrine.foret@ehpad-mer-pins.com

FOCUS SUR LES MISSIONS du GUIPA-CLIC

Le service GUIPA-CLIC (Guichet Unique d'Information aux Personnes Agées - Centre Local d'Information et de Coordination) de la communauté de communes est destiné aux personnes de plus de 60 ans, aux personnes en situation de handicap ainsi qu'à leur entourage et aux professionnels.

Il s'agit d'un service gratuit avec des missions diverses :

- Informer sur les droits, les démarches, les prestations et les services d'aide à domicile.
- Réaliser l'évaluation des besoins d'aide à domicile et apporter une réponse adaptée :
  - Aide à domicile et portage de repas,
  - Soins à domicile,
  - Adaptation du logement,
  - Téléassistance,
  - Solution d'hébergement en établissements,
  - Prises en charge financières,
  - Aide aux aidants.
- Coordonner les actions des professionnels et en assurer le suivi. Proposer des actions de prévention : conférences, ateliers, formation…

Le service est situé à St-Brevin (Pôle Social, 28 avenue Jules Verne), mais les agents se déplacent à domicile. Des permanences sont assurées au sein des locaux de France Services pour la mission handicap.

PLUS D'INFOS
02 40 27 75 12
guipa.clic@cc-sudestuaire.fr

©FrançoisGuillement

BIEN VIVRE ENSEMBLE
en coordonnant les actions culturelles du territoire

Le festival "Débords de Loire" revient pour sa troisième édition les 3 et 4 juin 2023. De Nantes à Saint-Brevin, l'événement propose une fête nautique d'exception associée à une programmation artistique qui met à l'honneur l'art chorégraphique.

La compagnie nantaise NGC 25, avec l'appui de Musique et Danse 44 et de la CCSE, propose aux habitants de participer à un projet intergénérationnel autour des 4 saisons de Vivaldi recomposé par Max Richter. En tout, plus de 100 danseurs de 7 à 93 ans incarneront 4 générations, 4 saisons, et évolueront dans un cadre naturel sur les bords de Loire à Paimboeuf. Après la résidence d'artistes du groupe Nox.3, qui a été suivie d'un concert, c'est le 2ème projet culturel fédérateur organisé avec la participation de l'École Intercommunale de Musique.

Appel aux danseurs amateurs

La compagnie cherche donc auprès des habitants de la CCSE, ses futurs danseurs âgés entre 18 et 65 ans. Aucune expérience dans la danse n'est exigée, le seul prérequis est de pouvoir courir et d'être présent aux 5 ateliers qui seront organisés entre le 17 mars et le 5 mai de 19h30 à 21h30 sur la CCSE.
Vous avez envie de vivre une expérience artistique, collaborative et intergénérationnelle sur un site naturel et lors d'un grand festival ? Alors, participez à la réunion de présentation du projet : Vendredi 3 février de 19h30 à 21h à Paimboeuf, salle Cutullic. Un temps de pratique avec Hervé Maigret, le chorégraphe de la compagnie NGC25, est prévu lors de cette soirée afin de vous permettre de confirmer ou non, votre participation au projet.

RENSEIGNEMENTS

Élisabeth Le Pape, responsable Danse à Musique et Danse en Loire-Atlantique : 02 51 84 38 88 / elepape@md44.asso.fr

BIEN GRANDIR
Le Relais Assistantes Maternelles devient Relais Petite Enfance

Cette nouvelle appellation est une des mesures de la réforme des modes d'accueil. Au-delà de ce changement de nom, les élus de la CCSE ont choisi de développer la mission facultative précisée dans le référentiel de la CAF, à savoir la mise en place d'un guichet unique. Le service poursuivra sa mission d'information sur les modes d'accueil du territoire et continuera d'accompagner les assistantes maternelles et les parents employeurs. Depuis le 1er septembre le RPE centralise toutes les demandes de préinscription, ainsi que les demandes d'accueil occasionnel et de places d'urgence en crèche communautaire. *"La mise en place d'un guichet unique permet de simplifier le parcours du parent puisqu'il n'a plus à contacter lui-même les multi-accueils"*, précise Caroline Lecerf, responsable du Relais Petite Enfance.

Bertrand Béchard

Le service continuera d'accompagner les parents employeurs, de soutenir les assistantes maternelles dans leur pratique professionnelle et d'encourager les personnes souhaitant se tourner vers ce métier, qui manque cruellement de candidats. *"Nous pouvons renseigner les personnes intéressées par cette profession et leur expliquer les démarches à suivre pour obtenir leur agrément. Il s'agit sans aucun doute d'un métier qui a de l'avenir puisqu'on manque d'assistant(e)s maternel(le) sur le territoire de la CCSE"*, développe Mme Lecerf.

PLUS D'INFOS

Accueil sur rendez-vous, service gratuit.
Services sociaux et éducatifs,
Place du marché,
Saint-Père-en-Retz
02 40 27 75 13
rpe@cc-sudestuaire.fr

> Le projet de territoire est à télécharger sur www.cc-sudestuaire.fr

ADAPTO ESTUAIRE CORSEPT : anticiper le devenir du territoire

Quels seront les effets du changement climatique sur le littoral de Corsept et ses environs ? Quels choix envisager pour préserver l'écosystème local et les populations ? Afin de répondre à ces interrogations, le Conservatoire du littoral lance le projet Adapto Estuaire Corsept qui va s'échelonner sur 3 ans.

Corsept, une commune aux enjeux spécifiques

La situation géographique de Corsept en fait un lieu stratégique en matière d'études de l'évolution de son interface terre-mer dans un contexte de changement climatique et notamment d'élévation du niveau de la mer et donc de l'estuaire. Marquée par la Loire, parcourue de cours d'eau, ponctuée de marais, la commune est soumise à une double influence fluviale et océanique. C'est cette dynamique particulière qui a motivé le Conservatoire du littoral à lancer le projet Adapto Estuaire Corsept, en partenariat avec la commune de Corsept, la Communauté de Communes Sud Estuaire et le Département de Loire-Atlantique.

Une approche participative et transversale

La CCSE est compétente depuis 2018 sur la gestion des milieux aquatiques et prévention des risques d'inondations (GEMAPI). À travers ce projet innovant, il s'agit d'intégrer plusieurs études dans un projet de territoire transversal : les diagnostics des cours d'eau et marais du territoire prévus au Contrat Territorial Eau entre 2022 et 2027, et les études techniques liées à la digue, son fonctionnement, son statut juridique et réglementaire. D'autres études menées dans le cadre du projet aborderont les thématiques agricoles, paysagères ou de biodiversité afin d'enrichir la réflexion quant à l'avenir de ce territoire.

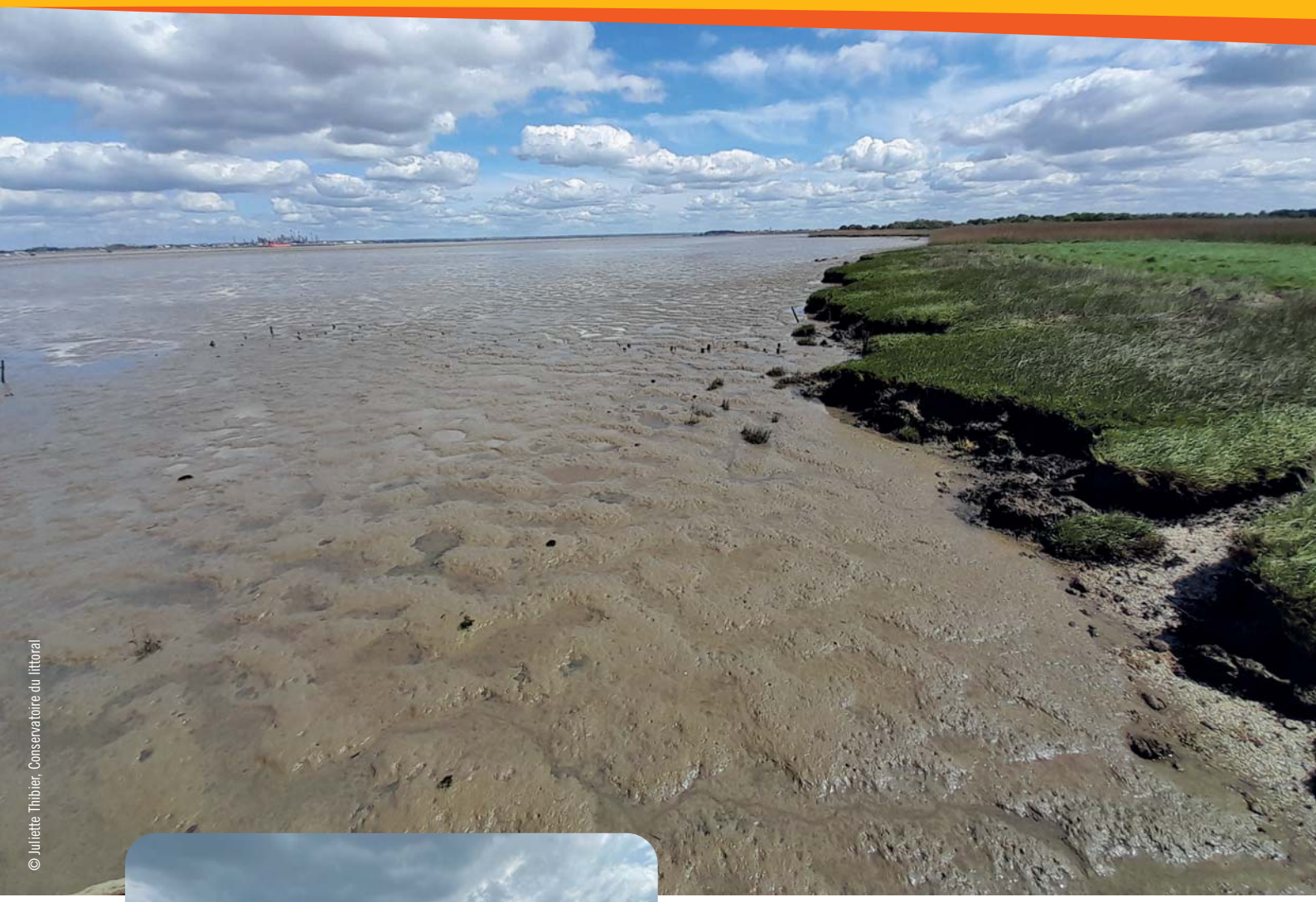

© Juliette Thibier, Conservatoire du littoral

En effet, le projet consiste à terme à écrire plusieurs scénarios d'évolution, chiffrés en coût et en impact sur le paysage, les usages économiques et de loisirs, avant que les élus décident lequel retenir, en concertation avec la population. **Les habitants sont ainsi invités dès maintenant à partager leur connaissance du territoire** puisque le Conservatoire du littoral lance un appel à contribution. Témoignage, document photographique ou encore illustration du Corsept d'hier permettront une meilleure compréhension historique du territoire et de son évolution.

CONTACT

j.thibier@conservatoire-du-littoral.fr
j.ledavadic@cc-sudestuaire.fr

Des diagnostics utiles à la stratégie agricole de la CCSE

Dans le cadre du Projet de Territoire (voir notre dossier), la CCSE souhaite construire sa stratégie agricole et la partager avec les exploitants. Pour ce faire, elle s'associe à la Chambre d'Agriculture qui réalisera un diagnostic agricole de chaque exploitation et en dégagera une synthèse à l'échelle de l'intercommunalité. Le projet Adapto s'inscrit dans cette démarche d'identification des atouts et contraintes du territoire avec un volet agricole. *« Ces états des lieux permettront d'accompagner les agriculteurs puisque nous aurons une meilleure visibilité sur l'évolution possible de l'agriculture en Sud Estuaire et d'affirmer notre volonté de répondre, avec eux, aux enjeux du territoire »*, explique Anaïs Balian, chargée de mission Agriculture à la communauté de communes.

OT-Saint-Brevin©B.Boudon

PATRIMOINE : partager ses souvenirs

"La voix de nos souvenirs" est un nouveau rendez-vous proposé par l'office de tourisme qui a pour objectif de constituer un recueil de mémoire grâce aux souvenirs des habitants du territoire sur différents thèmes.

La première rencontre proposée dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine s'est déroulée le 18 septembre au Hangar à Paimboeuf avec pour thème la chapelle Saint-Charles et l'Hôpital de Paimboeuf. Deux lieux hautement symboliques pour les paimblotins, qui sont aujourd'hui en projet de revalorisation par la mairie. Si ces bâtiments sont aujourd'hui fermés, il est important de se souvenir qu'ils ont autrefois été au centre de nombreux moments de la vie paimblotine.

Témoignages du passé

Une dizaine de personnes ont ainsi échangé au cours de cette rencontre pour partager leurs récits. D'anciens salariés ont témoigné sur leur quotidien au sein de l'hôpital. Ils ont notamment évoqué la ferme qui existait dans l'enceinte de l'hôpital et qui permettait d'approvisionner l'établissement, les conditions de vie des patients à l'hôpital. Ils ont décrit ce grand escalier central par lequel les patients étaient déplacés sur des brancards pour accéder aux salles d'opération…

Constituer un recueil de mémoire

Afin de poursuivre ce travail de recueil de mémoire, l'Office de Tourisme ira également à la rencontre des personnes plus âgées à la maison de retraite de Paimboeuf. Il est en effet important de récolter la mémoire des habitants qui souhaitent transmettre leurs souvenirs avant qu'il ne soit trop tard. Ces témoignages permettent de valoriser notre territoire, ses spécificités et ses traditions et ainsi mettre en lumière son patrimoine. L'objectif est de poursuivre ce rendez-vous sur d'autres thèmes et d'autres communes de la CCSE afin de constituer un recueil de mémoire participatif et faire participer les habitants à un projet collaboratif.
Les personnes qui souhaitent partager leurs souvenirs ont la possibilité de transmettre des photos, souvenirs écrits ou autres documents.

CONTACT

Amandine Cheraud, animatrice patrimoine à l'Office de Tourisme.
Tél. 02 40 27 24 32,
email : a.cheraud@tourisme-saint-brevin.fr

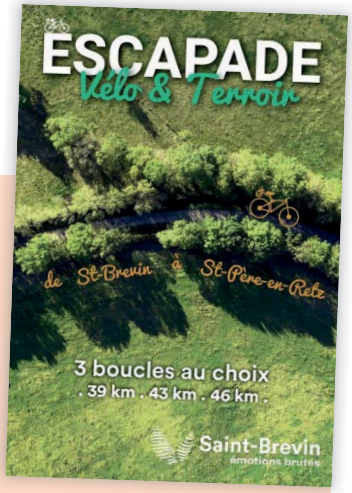

Escapade vélo et terroir

Au départ de la Vélodyssée au Sud de Saint-Brevin, partez à vélo à la découverte de l'arrière-pays et de ses producteurs locaux. Le temps d'une journée ou d'un week-end, nous vous proposons une échappée belle à St-Père-en-Retz pour découvrir les richesses de son terroir. 3 boucles sont possibles : 39 km, 43 km, 46 km.
À vous de choisir votre circuit ! Et pour découvrir les producteurs locaux qui proposent la vente directe, téléchargez notre brochure :
http://www.cc-sudestuaire.fr/vente-directe/
https://www.saint-brevin.com/escapade-velo-et-terroir-de-st-brevin-a-st-pere-en-retz.html

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF : des subventions allouées par la CCSE

Chaque année, la CCSE renouvelle son programme de subvention aux usagers souhaitant procéder à la mise aux normes de leur installation d'assainissement non collectif. Une démarche incitative qui a pour but de réduire les rejets d'eaux usées non conformes dans l'environnement.

Les rejets d'eaux usées (toilettes, douches, eaux de vaisselle…) d'une installation d'assainissement autonome défectueuse peuvent présenter des risques pour l'environnement ou la santé des personnes. De nombreux foyers disposent encore sur le territoire d'un système non conforme.
Afin de faciliter le financement de ces remises aux normes coûteuses (budget moyen de 10 000 €), la Communauté de Communes Sud Estuaire a engagé un programme ambitieux d'incitation financière auprès des particuliers, sous conditions de ressources. L'aide s'étale de 10 % à 75 % du montant total TTC des travaux de réhabilitation, selon les plafonds définis ci-après.

Une aide pouvant aller jusqu'à 75 %

Seuls sont éligibles les travaux réalisés par les personnes justifiant de l'un des statuts ci-dessous. Le taux d'intervention par la CCSE est défini sur la base des travaux TTC en appliquant le pourcentage défini ci-dessous :

Propriétaires occupants dont	
les revenus n'excédent pas le plafond des ressources pour les foyers très modestes retenu par l'ANAH	75 %
les revenus n'excédent pas le plafond des ressources pour les foyers modestes retenu par l'ANAH	50 %
les revenus n'excédent pas 1,3 fois le plafond des ressources pour les foyers modestes retenu par l'ANAH	25 %
les revenus excédent les plafonds définis	10 %
Propriétaires bailleurs	
justifiant d'une convention à l'habitat social conclue avec l'ANAH	25 %

Les demandes pour 2022 doivent être réalisées avant fin décembre (renouvellement prévu en 2023).

INFOS

Pour toute demande d'informations, contacter le service Assainissement au 02 40 27 03 00 ou spanc@cc-sudestuaire.fr. Retrouvez sur notre site web le détail de l'opération et les documents à remplir : http://www.cc-sudestuaire.fr/aide-a-la-rehabilitation-des-installations-d-assainissement-non-collectif/

SAISON ESTIVALE : UN BILAN SATISFAISANT

Les conditions météorologiques inhabituelles avec des épisodes de canicule ont influé sur le comportement des touristes.

Météo oblige, les activités extérieures ont rencontré un franc succès, au même titre que les spectacles et animations. Les touristes ont privilégié les activités extérieures en début ou fin de journée lors des journées les plus chaudes. L'ouverture du point info vélo et les nouveaux aménagements place Bougainville ont ravi la clientèle itinérante à vélo. L'aire de baignade de Saint-Viaud a quant à elle vu sa fréquentation multipliée par 3 par rapport à l'an passé ! Les 63 stages sportifs proposés par la CCSE ont permis à 571 enfants d'en profiter.

Du côté des professionnels du tourisme, les hébergements ont connu de très bons taux de remplissage. Les parcs de loisirs ont également réalisé une très belle saison. Néanmoins, les difficultés de recrutement ont contraint certains bars et restaurants à limiter leurs horaires et/ou jours d'ouverture. La baisse du pouvoir d'achat semble également avoir pesé sur certaines activités.

Tribune

Conformément à l'article L2121-27-1 du CGCT, la parole est donnée au groupe d'opposition constitué au sein du Conseil Communautaire.

*Ce 13 septembre les élu·es siégeant au PETR du Pays de Retz, dont nos délégué.es de la CCSE ont voté **une modification du SCOT permettant** de transformer des terres à vocation agricole en carrières de sable, sans même attendre les **conclusions de l'étude environnementale ordonnée par la préfecture en cours.***

Nous ne comprenons pas cette décision qui va à l'encontre des objectifs affichés du Projet Alimentaire de Territoire et du Schéma de COhérence Territorial de pérenniser des terres agricoles pour assurer une production alimentaire qui réponde à nos besoins collectifs.

Alors même que l'actualité ; la terrible sécheresse de cet été et les perturbations du marché international de denrées alimentaires devaient inviter les responsables politiques à conforter la préservation de notre autonomie alimentaire.

*Nous voyons au contraire les mêmes automatismes toujours à l'oeuvre, des grands discours sur les intentions puis des petits arrangements au service d'appétits financiers. **Cette dérogation est une aberration.***

Marc Bernardeau,
Véronique Rey-Thibault
Élus communautaires de la liste « Une Ambition pour la C.C.S.E, gauche écologiste »

Les travaux à la déchèterie de St-Brevin ont commencé

Depuis le 10 octobre, des travaux débutent à la déchèterie de Saint-Brevin-les-Pins et se termineront au printemps 2023. Une fermeture totale du site est prévue fin novembre pour une durée estimée à 3 mois. Les autres déchèteries prendront le relais durant cette période.

Bertrand Béchard

Ces travaux ont pour finalité de proposer un meilleur service aux usagers en améliorant les conditions de circulation et de dépôt, en développant de nouvelles filières, mais aussi en améliorant le contrôle en entrée de ce site très fréquenté.

Les travaux s'échelonneront ainsi :

- Du 10 octobre jusqu'à la fermeture du site : l'accès aux bennes et les horaires d'accès à la déchèterie restent inchangés. Une circulation alternée sera ponctuellement mise en place sur la voie entre la déchèterie et l'entrée du site. Durant cette période, une vigilance accrue est demandée aux usagers du fait de la proximité avec les zones de travaux.
- Durant la période de fermeture (estimée à 3 mois) : les horaires d'ouverture des déchèteries de Saint-Père-en-Retz et de Saint-Viaud seront étendus. Les usagers seront accueillis du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 9h à 18h.

Nous vous prions de nous excuser de la gêne occasionnée pendant la durée des travaux et vous remercions, par avance, de votre collaboration et de l'accueil que vous voudrez bien réserver à ces entreprises.

> Le calendrier de ces travaux sera ajusté au fur et à mesure de l'évolution du chantier qui peut être impacté par des aléas climatiques. Il sera actualisé aux liens suivants :
www.cc-sudestuaire.fr/travaux-decheterie
Facebook Sudestuaireenvironnement

De nouvelles filières de tri en déchèteries à partir de 2023

Dans le cadre de la loi « Anti-gaspillage pour une économie circulaire » (AGEC), un tri spécifique pour les articles de sport, de bricolage, de jardin et les jouets sera mis en place dans les déchèteries en début d'année prochaine. Une bonne nouvelle pour la planète !

Les articles de sport, de bricolage, de jardin et les jouets que vous avez l'habitude de jeter dans la benne du tout-venant, bénéficieront d'une collecte séparée. Ces déchets, qui auparavant étaient destinés à l'enfouissement, vont dorénavant être recyclés :

- Pour les objets en bon état : nos partenaires comme Le Réservoir, Vélo pour Tous leur donneront une seconde vie en boutiques
- Pour les objets hors d'usage : ils suivront les filières de recyclage dédiées à leur démantèlement.

Le fil Sud Estuaire 54

Magazine d'informations trimestriel
6 boulevard Dumesnildot
BP 3014 - 44 560 Paimbœuf
Tél. 02 40 27 70 12
www.cc-sudestuaire.fr

Directeur de la publication : Yannick Morez

Rédactrice en chef et coordinatrice : Emilie Fleuret-Lambert
Rédactrice : Clémence Priou
Conception/mise en page : www.enola-creation.fr
Crédits photos : Ville de Bouguenais, CCSE, Bertrand Bechard, Jeremy Jehanin, François Guillement, Juliette Thibier, B.Boudon, OT-Saint-Brevin, 123rf
Impression : Offset5
Tirage : 16 578 exemplaires
Dépôt légal : ISSN 2106-8151
Distribution : Adrexo

Ce magazine est téléchargeable sur le site internet : www.cc-sudestuaire.fr

CORSEPT • FROSSAY • PAIMBŒUF • ST-BREVIN-LES-PINS • ST-PÈRE-EN-RETZ • ST-VIAUD

OCTOBRE bleu

Changeons notre regard sur les aînés, brisons les idées reçues

du 3 au 31 octobre **2022**

Conception : service communication CCSE / Crédit photo : 123rf

www.cc-sudestuaire.fr

CENTRE SOCIOCULTUREL Mireille Moyon

Sud Estuaire
communauté de communes